



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°300 du 5 février 2020

SOMMAIRE

✚ Rapport pour la CE du 23 janvier 2020

✚ Votes à la CE du 23 janvier 2020

Rapport pour la CE du 23 janvier 2020

Patrick Boumier

On se demande s'il y a un pays sur cette planète où les peuples sont en accord avec ceux qui les gouvernent. Si c'est le cas, c'est probablement un petit pays qui vit en autarcie, et qui a les moyens de vivre d'amour et de bière fraîche... Blague à part, ces derniers mois ont vu des conflits éclater sur tous les continents, avec des actions de masse, la plus impressionnante étant peut-être le million de manifestants à Hong Kong le 1^{er} janvier, ou les plus de 200 millions de travailleurs indiens en grève générale le 8 janvier. A chaque fois, un élément déclencheur semble se comporter comme la goutte qui fait déborder la pinte : au Chili, c'est l'augmentation du prix du ticket de métro, au Liban, il s'agirait d'une taxe sur WhatsApp, en Irak, la répression brutale d'une manifestation, en Algérie, le refus d'un 5^{ème} mandat de Bouteflika, etc. En France, rappelons-nous que ce fut l'augmentation du prix des carburants qui a lancé le mouvement des gilets jaunes, et bien-sûr, si ces éléments ont le pouvoir d'être déclencheur, c'est bien, parce que les sujets de mécontentements sont nombreux et profonds, loin d'être des questions mineures. Afin de faire court, je passe sur l'actualité internationale et donc notamment sur les conflits armés menés par Trump, et j'en viens directement à l'actualité brûlante de la bataille pour le retrait du projet de casse des systèmes de retraites.

Malgré des manifestations monstres, et malgré un soutien massif de la population (que les media n'arrivent pas à occulter, c'est dire...), le gouvernement persiste, ne bougeant des virgules qu'à la marge. Une nouvelle fois, la CFDT lui vient en aide, mais personne n'est dupe, tellement le jeu de rôle entre Macron et Berger (pour simplifier) était prévisible ! Et si le mouvement marque des pauses dans certains secteurs, ça n'est certainement pas parce que le gouvernement aurait reculé quelque part ! Aujourd'hui, on ne parle que de la CGT, comme s'il n'y avait pas unité avec les autres organisations de lutte et avec la jeunesse ! Il s'agit de matraquer dans les media que la contestation n'est qu'une simple balance entre uniquement le vilain Martinez qui ne veut jamais discuter (le vieux ringard arc-bouté sur des privilèges médiévaux) et le gentil Berger, constructif, prêt à discuter pour trouver un terrain d'entente (le moderne et pragmatique). A quand les accusations d'antisémitisme à l'encontre de Martinez ? Bref, tout cela n'arrive même pas à faire baisser le soutien de la population au mouvement, soutien qui dépasse évidemment les frontières, avec des participations étrangères officielles, non seulement aux caisses de grève, mais aussi à certaines manifestations.

Après plusieurs semaines de grèves, avec, pour la grande majorité, l'objectif du retrait du projet, le mouvement évolue et change de forme dans certains secteurs. S'il est évident que les transports ont repris du service, il est moins évident (du moins pour moi) de savoir quels secteurs sont encore massivement en grève ou y sont entrés, du fait du matraquage médiatique censé nous convaincre que le mouvement s'essouffle. Les dockers, les ports, par exemple, sont en grève pour certains ; quid des raffineries aujourd'hui ? Les media ne peuvent cependant pas occulter le fait que certains secteurs continuent sur leur lancée : les avocats, les services hospitaliers, la Banque de France, et même la police scientifique, pour n'en citer que quelques-uns. Dans l'ESR, et plus généralement dans l'Education nationale, le mouvement prend de l'ampleur, avec différentes actions comme des blocages d'examens (universités et lycées), des interventions aux vœux des tutelles, des retraites aux flambeaux, appels à la grève pour aller aux manifestations, etc. Nous nous posons tous des questions qui sont récurrentes dans les AG : comment le gouvernement tient-il encore ? Pourquoi n'y a-t-il pas un appel clair à la grève générale ? Comment amplifier (rapidement) la mobilisation dans notre secteur ? Quels modes d'action privilégier ? Comment aider les étudiants ? Etc...

Nous aurons tous l'occasion aujourd'hui de relater ce qu'il se passe dans nos établissements respectifs, et nous débattrons de comment continuer dans nos labos, nos campus, nos interpro, etc. Il nous faut débattre aussi de notre intervention dans le Comité interfac qui s'est constitué en marge des organisations syndicales, mais avec la participation de syndiqués, et avec un certain dialogue avec l'interOS de l'ESR (le Comité sera présent à l'interOS de mardi prochain). Ce comité organise notamment des Etats généraux les 1^{er} et 2 février, et nous devons donc en discuter.

Une particularité de notre domaine, l'ESR, est que le gouvernement souhaite nous « offrir » une loi de programmation pluriannuelle, la LPPR. Et le gouvernement lui-même fait le lien entre les retraites et cette LPPR : pour l'ESR, le projet de loi sur les retraites indique qu'il *"s'accompagne d'une revalorisation salariale permettant de garantir un même niveau de retraite pour les enseignants et chercheurs que pour des corps équivalents de même catégorie de la fonction publique [...] Cet engagement sera rempli dans le cadre [...] d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche"* (LPPR). En somme, sur les retraites, le gouvernement nous garantit donc seulement que nous ne perdrons pas plus que les autres catégories...

Plus fondamentalement, je dirais que tout ce que prépare le gouvernement conduit à une attaque contre notre statut : abattre le statut partout où il y en a un, est un objectif que le Capital s'est fixé depuis cette grande conquête sociale. Les retraites, la transformation de l'Action publique et la LPPR sont autant d'armes permettant d'aller vers cet objectif, de plus ou moins gros calibres, certes. Nous avons déjà débattu des 2 premiers items et nous sommes exprimés dessus. Pour la LPPR, l'analyse est en cours, fondée d'une part sur nos analyses des conclusions des 3 GT qui avaient nourri le projet de loi LPPR, et d'autre part, sur les récentes déclarations de notre ministre de tutelle Miss Vidal. A noter que sans attendre la LPPR, la « déréglementation » est déjà concrète à l'INRIA, au côté des 24 postes de CR annoncés pour le concours 2020, apparaissent 24 postes de CDI chercheurs, avec un salaire de 20 à 30 % plus élevé et une obligation d'enseignement de 32 à 64 heures, pour ne citer que 2 aspects essentiels. Outre la question du statut de chercheur à temps plein ET de celui des EPST, cela soulève plusieurs questions liées à l'individualisation du salaire, au paiement et au contrôle des heures d'enseignement, au lien entre les EPST et les Universités, et, bien sûr, à la pérennisation du financement « supplémentaire » associé. On nous dit qu'il s'agit de postes en plus, et donc imaginez comment nous devrions réagir si A. Petit nous proposait l'ouverture de 250 CDI chercheurs - « enseignants » en plus au prochain concours ! Il nous faut vraiment décortiquer tout ce qu'il y a derrière ces postes, afin de mieux nous y opposer en étant compris des jeunes à la recherche d'un poste. Une communication du SNTRS est en cours d'élaboration sur le sujet.

Ces CDI ne doivent pas être confondus avec les CDI de mission ou encore avec les « tenure tracks » contenus dans la LPPR et sur lesquels nous nous sommes déjà exprimés. Pour nous vendre sa LPPR, Mme Vidal nous promet des millions d'euros supplémentaires. Mais pas pour augmenter les financements récurrents des laboratoires, non, ça serait pour redonner du crédit à l'ANR, ça serait pour augmenter les primes des chercheurs (en leur faisant avaler le RIFSEEP au passage), et dernière nouvelle, ça serait pour augmenter significativement le salaire des jeunes enseignants chercheurs ! Le salaire de recrutement passerait ainsi de 1.4 SMIC à 2 SMIC au minimum, soit presque 45% de mieux, ou environ 900 euros/mois brut ! Chiche pourrait-on dire ! En même temps, la ministre dit que ça fera un gain de 2700 euros/an brut, ce qui est loin des 900 mensuels... Mais, de toute façon, attention ! Pas question d'ajuster les grilles en conséquence, ni même de d'y toucher ! Il s'agira de faire démarrer les nouvelles recrues à un indice plus élevé. Mais alors, quid de l'évolution de carrière et de la cohérence avec l'indice de ceux déjà en poste ? Cette question pourrait-elle être résolue avec seulement des artifices techniques ? Poser la question...

Quant à la revalorisation salariale pour le personnel en général, si on divise le montant « promis » par le nombre d'agents, ça ferait en gros 37 euros par personne ! Par mois, quand même ! Génial, non ?

Josiane ou un autre membre du bureau présent dans la délégation reçue le 15 janvier au MESR pourra donner des précisions sur les propos de la ministre.

Comme d'habitude, nous sommes devant des effets d'annonce, et on se demande si le gouvernement est peuplé d'amateurs, d'incompétents, de casseurs intelligents, ou autre qualificatifs. En tout cas, pour moi, ce sont vraiment des bandits professionnels, et ne mettent même pas de masque (ils roulent pour les vautours dont l'œuvre les ravit puisqu'ils les récompensent de la Légion d'honneur) ! Nous devons tout faire pour les arrêter !

Aux AG, camarades !

Votes à la CE du 23 janvier 2020

Vote pour le lieu du prochain Congrès du SNTRS-CGT

Aussois : 0 Pour

Sète : 10 Pour, 4 abstentions

Le vote pour le centre de vacances Fréjus n'a pas eu lieu car le devis n'est pas arrivé avant la tenue de cette CE.

La CE SNTRS-CGT du 23 janvier a voté à l'unanimité (14 présents)

Pour participer à la conférence de financement des retraites sous conditions :

- Exprimer notre opposition à la réforme par points.
 - Dire que nous ne sommes pas là pour négocier le système de retraite par points, nous demandons son retrait.
 - Donner nos propositions sur le financement des retraites pour son maintien à l'équilibre dans le système actuel
 - Après avoir pris connaissance de leurs propositions et acté leur refus de retirer leur projet de réforme des retraites quitter la conférence "en claquant la porte" et annoncer notre refus de participer à cette mascarade pour toutes les réunions de la conférence de financement à venir. Il faut que la CGT soit moteur pour entraîner les autres OS de l'arc contre la réforme de la retraite par points pour adopter la même démarche. Notre position doit être médiatisée fortement.
-

Faire un groupe de travail sur les lignes directives de gestion (LDG) sur mobilité et CAP

Pour le CNRS : Sophie Toussaint-Leroy, Bruno Guibert, Guillaume Deves, Amélie Hugot, Patrice Morales, Habiba Berkoun, Naima Belgareh

Pour l'INSERM : Bertrand Morache, Jean Kister, Magali Fasseu

Pour l'INED :

Pour l'IRD :

Pour l'INRIA : Christian Rossi